

Le MEM dans le rouge

La deuxième vague de cette pandémie limite substantiellement nos projets et activités. Nous avons bon espoir de surfer sur cette deuxième vague lors de notre dernière rencontre du CA en personne, le 27 août dernier. Depuis lors, la région Lanaudière est passée progressivement en zone rouge et les mesures sanitaires se sont resserrées considérablement. Nous avons tenu un CA virtuel le 22 octobre dernier, essentiellement pour adapter nos activités et projets à l'évolution du contexte pandémique. Notre AGA 2020 a été reportée, voir l'article qui suit, et nous avons restreints nos activités pour contribuer activement aux efforts de réduction des contacts sociaux !

AGA du MEM

Le Conseil d'administration (CA) du MEM a résolu unanimement de reporter son Assemblée générale annuelle (AGA) jusqu'au moment où nous pourrions la tenir en personne, de façon sécuritaire, dans le plus strict respect des consignes sanitaires en vigueur. En attendant ce moment propice, nous avons adopté plusieurs mesures transitoires en conséquence :

- **Adoption des états financiers** pour notre année fiscale qui s'est terminée le 30 juin dernier. Une formalité administrative qui nous contraint à les adopter au cours des quatre mois suivant la fin de l'année financière. Selon nos statuts et règlement, ces états financiers sont adoptés en CA et déposés à l'AGA. Nous les rendrons disponibles sur notre site internet sous peu, en attendant de les déposer à l'AGA. Sommairement, avec un léger déficit annuel, le MEM est encore et toujours en bonne posture.
- **Un congé de cotisation** a été décidé au CA pour l'ensemble des membres en règle au cours de l'année en cours. Ainsi, tous les membres seront crédités d'une année supplémentaire à la fin de la période pour laquelle ils avaient acquitté leur cotisation de deux ans. Nous avons les moyens de nous le permettre, au bénéfice de nos membres et pour réduire nos efforts de renouvellement du membrariat.
- Une résolution spéciale a été adoptée pour prolonger le mandat de trois de nos administrateurs qui complétaient leur mandat de deux ans en 2020. Ainsi, Éline Dansereau, Clara Jacobs et Yvon Dazé ont accepté de poursuivre jusqu'à la prochaine AGA.
- Le procès-verbal de l'AGA 2019 a été validé en CA, en attendant de l'adopter formellement lors du prochain AGA. Nous comptons aussi le rendre accessible sur notre site internet prochainement.

Les présentations du MEM au Ciné-Blabla du CRAPO

Le MEM est toujours partenaire du Ciné-Blabla du CRAPO pour la présentation de films à connotation environnementale. La programmation du Ciné-Blabla du CRAPO prévoyait une dizaine de projections pour la saison d'automne. Deux de ces projections auraient été présentées par le MEM :

- D'abord programmé pour la saison d'hiver-printemps 2020, le documentaire **Fondations**, prévu pour le 25 mars, a dû être annulé avec le confinement de la première vague de la COVID. Nous l'avons reprogrammé pour le mercredi 30 septembre. Malheureusement, la présentation a été annulée à la dernière minute par la production, pour des raisons hors de notre contrôle, qui n'ont rien à voir avec la pandémie. Nous espérons encore et toujours pouvoir le présenter ultérieurement.
- La seconde présentation du MEM était prévue pour le 11 novembre, avec **Le monde selon Amazone**. La programmation du Ciné-Blabla du CRAPO a été suspendue le 29 octobre, avec le passage en zone rouge de la MRC de la Matawinie. Si les conditions le permettent, il pourrait y avoir une reprise des projections avec la mise à jour des mesures sanitaires prévues à la mi-novembre. La projection prévue pour le 11 novembre est donc annulée. Nous espérons pouvoir vous présenter bientôt ce documentaire des plus pertinent, avec la popularité croissante des achats en ligne en temps de pandémie !

ACTUALITÉS ENVIRONNEMENTALES

Cette rubrique d'actualités traite d'enjeux environnementaux qui débordent notre région. Nous ne prétendons pas y faire un survol exhaustif de toutes les actualités environnementales pertinentes. Nous invitons nos membres à alimenter cette rubrique en communiquant leur sujet par courriel à <mailto:durandumoulin@gmail.com>

Transport public inter-régional

Le MEM invite ses membres à prendre connaissance et à signer la pétition pour *La mise en place d'une offre de service de transport interrégional québécois durable*, sur le site de l'assemblée nationale du Québec : https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-8535/index.html?fbclid=IwAR1IWKooA7TjwCFPq9bNfEcn_H5H0ZtdXcbllGMBm07MLh_k5gE1x6WUFG
Il est encore possible de signer cette pétition en ligne, jusqu'au 10 décembre prochain.

Projet GNL-Québec

La compagnie GNL Québec propose la construction d'un pipeline gazier de 750 km nommé [Gazoduc](#), d'une usine de liquéfaction du gaz nommée [Énergie Saguenay](#) et d'un terminal maritime d'exportation par super-méthanières. Ce vaste projet vise à exporter le gaz fossile de l'Ouest vers les marchés internationaux, en passant par l'Abitibi et le Témiscamingue, la Haute-Mauricie, le Lac-St-Jean, le Saguenay, le Fjord du Saguenay et le Saint-Laurent. Le tracé proposé traverse un territoire occupé par les Premiers Peuples depuis des millénaires. Ce mégaprojet fait présentement l'objet d'une grande

consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), dont la [deuxième phase de consultation est accessible en ligne](#). Dans le cadre de ces audiences publiques, le professeur Jérôme Dupras de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) a déposé un vif plaidoyer concernant les impacts négatifs du projet de GNL. Avec son mémoire Le professeur Dupras lance un appel au BAPE : [il faut écouter la science et les scientifiques](#). *Le professeur Jérôme Dupras et l'équipe de la Chaire de recherche relèvent quatre enjeux qui compromettent sérieusement la crédibilité du projet : le doute qui plane sur sa rentabilité économique, la faiblesse du projet dans une optique de développement durable et de réduction des GES, sa menace sur les populations de bélugas déjà en voie de disparition et les tensions sociales qui découlent d'un projet ne s'inscrivant pas dans la réalité environnementale actuelle.* Le rapport final de consultation du BAPE sur ce projet, qui a déjà reçu l'appui de plusieurs ministres du gouvernement Legault, devrait être transmis au ministre de l'environnement en janvier prochain et rendu public en février. Un dossier d'envergure qui sera révélateur de la durabilité de la relance post pandémie ; à suivre.